



**TECHNOLOGIES IBEX INC.**

**RAPPORT DE GESTION**

**EXERCICE 2010**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2010**

**Le 27 octobre 2010**



**RAPPORT DE GESTION**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2010**

**Le 27 octobre 2010**

**TABLE DES MATIÈRES**

|   |  |
|---|--|
| 1. PRÉAMBULE  | 8.5 Concurrence  |
| 2. INFORMATION PROSPECTIVE                              | 8.6 Financement  |
| 3. INTRODUCTION À IBEX                                  | 8.7 Personnel essentiel  |
| 3.1 Enzymes glycobiochimiques/hématologiques            | 8.8 Éventualités   |
| 3.2 Tests pour l'arthrite                               | 8.9 Autres risques   |
| 4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION : 4 <sup>e</sup> TR. 2010   | 9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS   |
| 4.1 Sommaire des résultats trimestriels                 | 10. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES   |
| 4.2 Résultat net trimestriel                            | 10.1 Provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs |
| 4.3 Revenu trimestriel                                  | 10.2 Rémunération à base d'actions   |
| 4.4 Charges   | 11. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES                                  |
| 4.5 Coût des produits vendus                            | 11.1 Informations à fournir concernant le capital                            |
| 4.6 Frais de vente, et frais généraux et administratifs | 11.2 Instruments financiers  |
| 4.7 Frais de recherche et développement                 | 12. CONVENTIONS COMPTABLES PUBLIÉES PAS ENCORE EN VIGUEUR                    |
| 5. RÉSULTATS : EXERCICE 2010                            | 12.1 Normes internationales d'information financière                         |
| 5.1 Résultat net  | 13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION                                  |
| 5.2 Revenu  | 14. CONTRÔLES INTERNES SUR LA PRÉSENTATION FINANCIÈRE                        |
| 5.3 Charges   | 15. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION                                   |
| 5.4 Coût des produits vendus                            | 15.1 Capital autorisé  |
| 5.5 Frais de vente, et frais généraux et administratifs | 15.2 Actions émises et en circulation  |
| 5.6 Frais de recherche et développement                 |  |
| 6. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL                  |  |
| 6.1 Aperçu  |  |
| 6.2 Obligations contractuelles                          |  |
| 7. ÉNONCÉS PROSPECTIFS                                  |  |
| 7.1 Enzymes glycobiochimiques                           |  |
| 7.2 Tests pour l'arthrite                               |  |
| 8. RISQUES ET INCERTITUDES                              |  |
| 8.1 Risques généraux                                    |  |
| 8.2 Demande du marché                                   |  |
| 8.3 Approbations réglementaires                         |  |
| 8.4 Propriété intellectuelle                            |  |

# RAPPORT DE GESTION

Le 27 octobre 2010

## 1. PRÉAMBULE

Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés vérifiés et des notes afférentes des exercices terminés les 31 juillet 2010 et 2009. Les états financiers annuels consolidés vérifiés de la Société et les notes afférentes sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et le dollar canadien est inscrit comme devise de présentation. Les principales pratiques comptables régissant ces états financiers et les renseignements s'y rapportant paraissent en détail à la note 2 de nos états financiers annuels consolidés vérifiés. Une sélection d'information annuelle de la Société pour les trois plus récents exercices terminés et un sommaire des résultats trimestriels pour chacun des huit plus récents trimestres terminés font partie du présent rapport de gestion. Des renseignements supplémentaires au sujet de la Société, notamment la circulaire de sollicitation de procurations, se trouvent sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Là où paraissent les appellations « IBEX » ou la « Société » dans le présent document, il faut lire Technologies IBEX Inc. et ses filiales en propriété exclusive, sauf indication contraire. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

## 2. INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui expriment les attentes actuelles de la Société à l'égard de l'avenir. Tout énoncé de ce genre est soumis à des risques et à des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux prévus dans ces énoncés. Pour un complément d'information au sujet des risques et des incertitudes que la Société peut courir en rapport avec ces énoncés prospectifs, veuillez consulter la section des risques figurant dans ce rapport de gestion.

## 3. INTRODUCTION À IBEX

La société fabrique et commercialise une série d'enzymes brevetées (des héparinases et des chondroïtinases) pour usage en recherche pharmaceutique, notamment l'Héparinase I, produit employé dans plusieurs dispositifs de pointe pour le contrôle de l'hémostase.

IBEX fabrique et commercialise aussi une série de tests pour l'arthrite dont l'usage est répandu en recherche pharmaceutique et que nos clients emploient. Ces tests ont pour fondement la découverte d'un certain nombre de biomarqueurs moléculaires spécifiques associés à la synthèse et à la dégradation du collagène.

### 3.1 Enzymes glycobiochimiques/hématologiques

IBEX produit les enzymes Héparinase I, Héparinase II, Héparinase III, Chondroïtinase AC et Chondroïtinase B au moyen d'un système breveté d'expression des formes recombinantes de ces enzymes. Il permet de produire de manière économique des formes recombinantes extrêmement

pures de ces GAG-lyases. Ces enzymes et leurs usages variés sont protégés par une vaste série de brevets.

IBEX vend les dites enzymes directement aux fabricants de dispositifs médicaux, aux laboratoires de contrôle de la qualité et aux institutions académiques engagées dans la recherche.

Des enzymes d'IBEX précitées, l'*Héparinase I* est la plus importante. Son potentiel d'avenir réside dans sa capacité de segmenter l'héparine et les héparines de faible poids moléculaire, neutralisant par conséquent les effets de l'héparine et des héparinoïdes, des médicaments employés couramment dans les hôpitaux. L'*Héparinase I* reconnaît et segmente une séquence de pentasaccharides qui existe aussi bien dans l'héparine que dans les héparines de faible poids moléculaire, et en neutralise ainsi l'activité anticoagulante.

IBEX produit les enzymes à ses propres installations et à de plus grandes installations externes appartenant à des tiers où les opérations y sont rigoureusement surveillées par le personnel d'IBEX.

IBEX et ses partenaires ont mis au point plusieurs applications diagnostiques de l'*Héparinase I*, principalement en ce qui a trait au marché des analyses sur place. Parmi les clients clés de ces produits, mentionnons Abbott Point of Care, Medtronic, Siemens, Haemoscope et Pentapharm.

La Société travaille aussi avec des tiers au développement de nouvelles applications pour ses enzymes glycobiochimiques.

### **3.2 Tests pour l'arthrite**

IBEX fabrique et commercialise des tests pour l'arthrite qui rendent possible l'étude tant de la *synthèse* que de la *dégradation* des composantes du cartilage, et qui s'avèrent d'importants outils en recherche sur l'arthrose et l'arthrite rhumatoïde.

Les trousseaux d'IBEX pour le diagnostic de l'arthrite ainsi que leurs services connexes sont commercialisés et vendus à des sociétés pharmaceutiques, à des organismes de recherche clinique et à des institutions académiques, à des fins de recherche exclusivement. IBEX effectue directement le marketing de ces trousseaux de diagnostic pour ce qui est de l'Amérique du Nord, et en Europe, cela se fait par l'entremise d'un distributeur.

Ces tests sont fabriqués aux installations d'IBEX.

## 4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION : 4<sup>e</sup> trimestre 2010

### 4.1 Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit constitue le sommaire d'une sélection d'information trimestrielle consolidée de la Société pour chacun des huit plus récents trimestres jusqu'au 31 juillet 2010.

| (en milliers de dollars, sauf pour les montants par action) | Premier trimestre<br>31 octobre | Deuxième trimestre<br>31 janvier | Troisième trimestre<br>30 avril | Quatrième trimestre<br>31 juillet | Exercice complet |
|---|---------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|------------------|
| <b>Exercice 2010</b>  |                                 |                                  |                                 |                                   |                  |
| Revenu  | 647 \$                          | 871 \$                           | 470 \$                          | 641 \$                            | 2 629 \$         |
| Résultat net  | 72 \$                           | 425 \$                           | 138 \$                          | (128 \$)                          | 506 \$           |
| Gain net de base et dilué par action ordinaire              | 0,00 \$                         | 0,02 \$                          | 0,01 \$                         | (0,01 \$)                         | 0,02 \$          |
| <b>Exercice 2009</b>  |                                 |                                  |                                 |                                   |                  |
| Revenu  | 612 \$                          | 996 \$                           | 1 073 \$                        | 863 \$                            | 3 544 \$         |
| Résultat net  | 337 \$                          | 289 \$                           | 243 \$                          | 475 \$                            | 1 344 \$         |
| Gain net de base et dilué par action ordinaire              | 0,01 \$                         | 0,01 \$                          | 0,01 \$                         | 0,02 \$                           | 0,05 \$          |

### 4.2 Résultat net trimestriel

La Société a enregistré une perte de 128 436 \$ au quatrième trimestre en comparaison d'un revenu net de 474 632 \$ au quatrième trimestre de l'exercice 2009.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette perte trimestrielle, notamment :

- Une baisse des ventes et la faiblesse du dollar US. Le faible dollar US a eu une incidence négative lors de la conversion des ventes en monnaie canadienne, et de plus, il a eu aussi une incidence négative sur les dérivés intégrés qui représentent la valeur future des contrats d'approvisionnement à long terme que la Société a conclus avec certains clients.
- Une perte de change en raison de la diminution de la valeur moyenne future des contrats de change à terme de la Société. La valeur future approximative du portefeuille au quatrième trimestre terminé le 31 juillet 2010 était d'environ 223 363 \$ CAD contre une valeur approximative de 408 710 \$ CAD au même trimestre il y a un an. Ceci renverse en partie un gain enregistré au trimestre précédent.
- Une dépense hors-caisse liée à la juste valeur des octrois en options d'achat d'actions aux employés (51 052 \$).
- Des charges d'amortissement plus élevées liées à l'achat d'équipement et des intérêts créditeurs moindres.
- Le début de nouveaux projets de recherche et développement.

| (Gain) perte de change consolidé(e) par trimestre |                                   |                                   |                                   |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Trimestre   | 4 <sup>e</sup> tr., Exercice 2010 | 3 <sup>e</sup> tr., Exercice 2010 | 4 <sup>e</sup> tr., Exercice 2009 |
| Dérivés intégrés                                  | <b>(67 165 \$)</b>                | (93 469 \$)                       | 153 534 \$                        |
| Contrats de change                                | <b>76 036 \$</b>                  | (304 150 \$)                      | (386 536 \$)                      |
| Autre perte (gain)                                | <b>32 360 \$</b>                  | 27 339 \$                         | 906 \$                            |
| Perte (gain) total(e)                             | <b>41 231 \$</b>                  | (370 280 \$)                      | (232 096 \$)                      |
| Réévaluation au bilan                             |                                   |                                   |                                   |
| Comptant US                                       | <b>(6 650 \$)</b>                 | (16 471 \$)                       | 48 684 \$                         |
| Créances clients                                  | <b>(4 477 \$)</b>                 | 11 275 \$                         | 6 497 \$                          |
| Autres comptes US                                 | <b>70 \$</b>                      | 22 447 \$                         | 27 154 \$                         |
| (Gain) ou perte total(e) après réévaluation       | <b>(11 057 \$)</b>                | 17 251 \$                         | 82 335 \$                         |
| (Gain) perte de change net(te)                    | <b>30 174 \$</b>                  | (353 029 \$)                      | (149 761 \$)                      |

### 4.3 Revenu trimestriel

*Note : Les ventes de la Société sont effectuées en dollars américains, alors que celle-ci les inscrit en dollars canadiens. Par conséquent, les fluctuations du taux de change entre les devises américaine et canadienne ont une incidence importante sur les chiffres de vente inscrits.*

Les ventes inscrites au trimestre terminé le 31 juillet 2010 ont totalisé 641 550 \$, soit un recul de 26 % en comparaison de 868 691 \$ à la même période l'année précédente, recul principalement attribuable à une baisse des commandes de la part de l'un de nos principaux acheteurs de produits diagnostiques. Cette baisse des ventes est aussi attribuable à la conversion en dollars canadiens des ventes réalisées en fait en dollars US. Un dollar canadien à la hausse entraîne un impact négatif sur les ventes réalisées en dollars US étant donné que celles-ci sont converties en un montant moindre en dollars canadiens. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2009, le taux de change moyen de la devise US avait atteint 1,1671 \$ alors qu'il a baissé à une moyenne de 1,0276 \$ au quatrième trimestre terminé le 31 juillet 2010.

Exclusion faite de l'effet des opérations de change, les ventes des produits enzymatiques ont augmenté de 26 % par rapport au trimestre précédent, mais ont chuté de 13 % par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, les ventes des tests pour l'arthrite ont augmenté de 24 % par rapport au trimestre précédent, résultat inchangé par rapport à l'exercice précédent.

Encore une fois, les effets de change ont eu une incidence importante sur le résultat net, comme en fait foi le tableau qui suit. Au cours de l'exercice 2008, le dollar US était à peu près à parité avec le dollar canadien. Or, le dollar US s'est apprécié de manière remarquable, passant de 1,0240 \$ en juillet 2008 à 1,2045 \$ en octobre 2008. Il a conservé sa valeur élevée qui a fluctué entre 1,2045 \$ et 1,2723 \$ jusqu'au mois de mars 2009, après quoi il a chuté à 1,1930 \$ en avril 2009, et encore à 1,0283 \$ en juillet 2010.

| <b>Variations des ventes</b>   | <b>4<sup>e</sup> tr. 2010 vs. 4<sup>e</sup> tr. 2009</b> |
|--|--|
| Impact du taux de change :   |  |
| • Changement total (ventes inscrites en \$ US)                                   | <b>(76 088 \$)</b>                                       |
| • Effets des devises en \$ CAD   | <b>(146 053 \$)</b>                                      |
| • Changement total en \$ CAD   | <b>(222 141 \$)</b>                                      |
| Impact - volume/gamme de produits/nouveaux produits                              |  |
| • Variation due à l'augmentation en volume (ventes inscrites en \$ US)           | <b>(60 564 \$)</b>                                       |
| • Variation due à la gamme des produits en \$ US                                 | <b>– \$</b>  |
| • Variation due au prix en \$ US   | <b>(15 524 \$)</b>                                       |
| • Variation due à un(des) nouveau(x) produit(s) en \$ US                         | <b>– \$</b>  |
| Total des variations dues au volume/gamme de produits/nouveaux produits en \$ US | <b>(76 088 \$)</b>                                       |

#### 4.4 Charges

Exclusion faite des charges financières, des radiations et des gains à la cession d'actifs, les frais, en comparaison de l'année dernière, ont augmenté à 736 115 \$ alors qu'elles se situaient à 543 678 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Tel que mentionné précédemment, l'augmentation des frais est attribuable à plusieurs facteurs, notamment une écriture hors-caisse liée à l'octroi d'options d'achat d'actions, des charges d'amortissement plus élevées, une hausse de l'attribution des coûts des stocks et des frais en rapport avec de nouveaux projets de recherche et développement. Les frais du quatrième trimestre comprennent une contrepassation relative à une réserve que la Société avait effectuée il y a quelques années en lien avec une cession d'actifs.

| <b>Détail des frais trimestriels</b>             |                               |                               |                               |
|--|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| <b>Trimestre</b>                                 | <b>4<sup>e</sup> tr. 2010</b> | <b>3<sup>e</sup> tr. 2010</b> | <b>4<sup>e</sup> tr. 2009</b> |
| Coût des produits vendus <sup>1)</sup>           | <b>367 804 \$</b>             | 293 951 \$                    | 303 073 \$                    |
| Frais de recherche et développement              | <b>42 367 \$</b>              | –                             | –                             |
| Frais de vente, frais généraux et administratifs | <b>288 410 \$</b>             | 347 525 \$                    | 215 283 \$                    |
| Amortissement                                    | <b>37 534 \$</b>              | 25 935 \$                     | 25 322 \$                     |
| Radiation ou (gain) à la cession d'actifs        | <b>4 000 \$</b>               | 21 194 \$                     | (7 277 \$)                    |
| Charges financières                              | <b>29 871 \$</b>              | (357 030 \$)                  | (147 343 \$)                  |
| <b>Total</b>                                     | <b>769 986 \$</b>             | 331 575 \$                    | 389 058 \$                    |

<sup>1)</sup> Le coût des produits vendus fait exclusion des charges d'amortissement, pour les besoins de cette présentation.

#### 4.5 Coût des produits vendus

La marge brute a baissé à 41 % des ventes au cours du trimestre, alors qu'elle se situait à 64 % à la même période de l'exercice précédent, traduisant le fait que la principale composante du coût des produits est la répartition des frais fixes.

En termes absolus, le coût des produits vendus a augmenté de 22 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, en dépit de ventes amoindries en raison de la méthode de traitement comptable des stocks, plutôt qu'en raison d'une augmentation des matériaux et de la main d'oeuvre.

| Coût des produits vendus |                                  |                                  |                                  |
|--------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Trimestre                | 4 <sup>e</sup> tr. Exercice 2010 | 3 <sup>e</sup> tr. Exercice 2010 | 4 <sup>e</sup> tr. Exercice 2009 |
| Ventes                   | 641 550 \$                       | 469 502 \$ \$                    | 863 691 \$                       |
| Coût des produits vendus | 380 205 \$                       | 303 957 \$                       | 310 584 \$                       |
| Marge brute              | 41 %                             | 35 %                             | 64 %                             |

#### 4.6 Frais de vente, frais généraux et administratifs

Les frais de vente et les frais généraux et administratifs de la période de trois mois terminée le 31 juillet 2010 ont été de 288 410 \$ contre 215 283 \$ à la même période l'an dernier. Une telle augmentation est due en partie à une augmentation des activités de la Société ainsi qu'au calcul sans effet sur la trésorerie de la valeur des options octroyées aux employés au cours du trimestre. Pour de plus amples détails, se reporter à l'article 10.2 du présent rapport qui porte sur la rémunération à base d'actions.

#### 4.7 Frais de recherche et développement

Au cours du troisième trimestre, la Société a embauché de nouveaux spécialistes scientifiques dans le but d'améliorer et d'élargir sa gamme de produits en matière de tests pour l'arthrite. Les frais de recherche et développement du trimestre terminé le 31 juillet 2010 ont totalisé 42 367 \$ et portaient essentiellement sur les effectifs, les fournitures de laboratoire et les fournisseurs de services externes. À la même période terminée le 31 juillet 2009, la Société n'avait encouru aucuns frais de recherche et développement.

### 5. RÉSULTATS D'EXPLOITATION – EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2010

|  | Exercice 2010 | Exercice 2009 |
|--|---------------|---------------|
| Revenu   | 2 628 746 \$  | 3 544 282 \$  |
| Résultat net                                       | 506 362 \$    | 1 343 738 \$  |
| Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire | 0,02 \$       | 0,05 \$       |

## 5.1 Résultat net de l'exercice terminé le 31 juillet 2010

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2010, IBEX a généré un résultat net de 506 362 \$, soit 0,02 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 1 343 738 \$, soit 0,05 \$ par action, au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du résultat net s'explique par le déclin des ventes, une plus forte devise canadienne ayant entraîné une incidence négative sur les ventes inscrites, et une augmentation de certains frais élaborés plus en détail ci-après.

L'augmentation de la valeur de la devise canadienne par rapport à la devise américaine a eu une incidence négative lors de la conversion des ventes effectuées en dollars US en un montant moins élevé de dollars canadiens. Un gain de change de 407 816 \$ est principalement attribuable au traitement comptable des futurs contrats à terme sur devises dans lesquels IBEX s'est engagé, évalués en déterminant la juste valeur du portefeuille qui, elle, dépend largement de la période en cause et du taux de change s'y rapportant. La Société constatera une perte par rapport à la juste valeur de ces instruments financiers si le dollar canadien faiblit, entraînant un résultat net amoindri. Des modifications dans la constatation de la juste valeur de ces instruments financiers entraînent des écarts temporaires importants, puisque les gains et pertes sont inscrits au résultat de la période courante alors que ces instruments financiers ont pour but de couvrir les mouvements de trésorerie futurs.

La fluctuation des devises a également une incidence sur les dérivés intégrés qui représentent la valeur future des contrats d'approvisionnement à long terme dans lesquels la Société s'est engagée auprès de certains de ses clients. Lorsque la valeur du dollar canadien faiblit, IBEX est forcée d'évaluer ces contrats à la hausse, et lorsque la valeur de celui-ci s'apprécie, la Société doit les évaluer à la baisse. Or, au cours des quatre trimestres précédents, la Société avait dû évaluer à la baisse la valeur de ces contrats puisque le dollar US dépréciait de valeur par rapport au dollar canadien.

| (Gain) perte de change consolidé(e) cumulatif(ve) | Cumul annuel à ce jour Exercice 2010 | 3 <sup>e</sup> tr. 2010 | Cumul annuel à ce jour Exercice 2009 |
|---|--------------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|
| Dérivés intégrés                                  | <b>(107 811 \$)</b>                  | 40 645 \$               | 202 064 \$                           |
| Contrats à terme sur devises                      | <b>(374 354 \$)</b>                  | (450 390 \$)            | (372 634 \$)                         |
| Autre perte (gain) de change                      | <b>182 397 \$</b>                    | 150 036 \$              | 535 \$                               |
| Conversion inverse par rapport à 2009             | <b>(107 230 \$)</b>                  | (107 230 \$)            | 11 503 \$                            |
| Total – (Gain) perte                              | <b>(406 998 \$)</b>                  | (448 227 \$)            | (158 532 \$)                         |
| Réévaluation au bilan                             |                                      |                         |                                      |
| Encaisse US                                       | <b>(25 279 \$)</b>                   | (18 630 \$)             | (56 283 \$)                          |
| Créances clients                                  | <b>(36 067 \$)</b>                   | (31 590 \$)             | 40 583 \$                            |
| Autres comptes US                                 | <b>60 528 \$</b>                     | 60 459 \$               | (26 419 \$)                          |
| Total – (Gain) perte à la réévaluation            | <b>(818 \$)</b>                      | 10 239 \$               | (42 121 \$)                          |
| (Gain) perte net(te) de change                    | <b>(407 816 \$)</b>                  | (437 989 \$)            | (200 651 \$)                         |

Pour une explication plus détaillée de l'incidence des effets de change, se reporter à l'alinéa c) de l'article 11.2 portant sur les instruments financiers.

## 5.2 Revenu de l'exercice terminé le 31 juillet 2010

Le produit de l'exercice terminé le 31 juillet 2010 a totalisé 2 628 746 \$, soit un recul de 26 % par rapport au montant de 3 544 282 \$ enregistré à la même période l'année dernière. La baisse des ventes de 915 536 \$ par rapport à l'exercice précédent est surtout attribuable aux variations de change (586 105 \$) et au fléchissement du volume réel des ventes (329 432 \$).

Les ventes des produits enzymatiques en dollars US ont connu un déclin de 11 % par rapport à l'exercice précédent, découlant d'une réduction des commandes de la part d'un de nos plus importants clients, en raison du fléchissement de l'économie américaine.

Les ventes des tests pour l'arthrite ont diminué de 14 % par rapport à l'exercice précédent en raison d'une commande exceptionnelle l'année dernière liée à un essai de grande envergure portant sur l'arthrite.

La baisse moyenne de 10 % du dollar US par rapport au dollar canadien, en comparaison de l'exercice précédent, a entraîné une incidence négative au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2010. La baisse nette des ventes comparativement à l'année dernière a été de 915 536 \$, dont un montant de 329 432 \$ US peut être attribué à une baisse réelle et un montant négatif de 586 105 \$ aux effets de change. Une variation négative de 328 123 \$ US attribuable au volume a été compensée en partie par une variation positive de 5 000 \$ US attribuable à la gamme des produits, et une variation négative de 6 309 \$ US attribuable au prix.

| <b>Variations des ventes</b>   | <b>31 juillet 2010 vs.<br/>31 juillet 2009</b> |
|--|--|
| Impact du taux de change :   |  |
| • Baisse totale en \$ US   | <b>(329 432 \$)</b>                            |
| • Effets des devises en \$ CAD   | <b>(586 105 \$)</b>                            |
| • Changement total en \$ CAD   | <b>(915 536 \$)</b>                            |
| Impact - volume/gamme de produits/nouveaux produits                              |  |
| • Variation due à la baisse de volume en \$ US                                   | <b>(328 123 \$)</b>                            |
| • Variation due à la gamme des produits en \$ US                                 | <b>5 000 \$</b>                                |
| • Variation due au prix en \$ US   | <b>(6 309 \$)</b>                              |
| • Variation due à un(des) nouveau(x) produit(s) en \$ US                         | <b>- \$</b>                                    |
| Total des variations dues au volume/gamme de produits/nouveaux produits en \$ US | <b>(329 432 \$)</b>                            |

## 5.3 Charges de l'exercice terminé le 31 juillet 2010

Exclusion faite des charges financières, des radiations et des gains à la cession d'actifs, les frais de l'exercice terminé le 31 juillet 2010 se sont élevés à 2 506 806 \$, en hausse de 3 % par rapport au montant de 2 427 419 \$ enregistré à la même période l'année dernière. L'augmentation des frais provient surtout de frais liés à la rémunération à base d'actions. Ces

frais hors-caisse portent sur l'amortissement de montants calculés d'après la méthode de la juste valeur pour comptabiliser les options d'achat d'actions, et se base sur le modèle Black et Sholes d'évaluation du prix afin de déterminer la juste valeur de marché des options d'achat d'actions octroyées. L'augmentation est aussi attribuable à une hausse des charges d'amortissement en raison d'achats préalables d'équipement et aux frais liés à de nouveaux projets de recherche et développement.

En dépit du renforcement de la monnaie canadienne, IBEX a observé un impact positif en matière de charges financières en raison d'un gain au poste des opérations de change provenant de gains réalisés par des opérations de couverture par rapport au dollar US, ce qui a été partiellement compensé par la conversion en dollars canadiens de comptes réalisés en dollars US, et par l'incidence des dérivés intégrés. La conversion s'est traduite par un gain de change de 407 816 \$ en comparaison d'un gain de 200 651 \$ à la même période l'an dernier.

#### 5.4 Coût des produits vendus de l'exercice 2010

Le coût des produits vendus est constitué principalement du coût des fournitures, des redevances, de la main d'oeuvre de fabrication et de la répartition des frais généraux.

La marge brute a baissé à 54 % des ventes au cours de l'exercice, alors qu'elle se situait à 68 % à l'exercice précédent, traduisant le fait que la principale composante du coût des produits est la répartition des frais fixes.

En termes absolus, le coût des produits vendus a augmenté de 5 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, en dépit de ventes amoindries, en raison des frais fixes encourus en rapport avec la répartition des stocks plutôt qu'en raison d'une augmentation des matériaux et de la main d'oeuvre.

| Coût des produits vendus |                 |                 |
|--------------------------|-----------------|-----------------|
| Exercice terminé les     | 31 juillet 2010 | 31 juillet 2009 |
| Ventes                   | 2 628 746 \$    | 3 544 282 \$    |
| Coût des produits vendus | 1 209 482 \$    | 1 156 147 \$    |
| Marge brute en %         | 54 %            | 68 %            |

#### 5.5 Frais de vente et frais généraux et administratifs

Les frais de vente et les frais généraux et administratifs de l'exercice terminé le 31 juillet 2010 ont baissé de 3 % pour se situer à 1 176 621 \$ contre 1 208 265 \$ à la même période l'an dernier. La baisse des frais est attribuable à la contrepassation mentionnée plus haut à l'article 4.4. Exclusion faite de la contrepassation, les frais ont augmenté, tel que mentionné ci-haut, en raison d'un accroissement des activités de la Société et d'un calcul sans effet de trésorerie lié à l'octroi d'options d'achat d'actions.

| Frais de vente, frais généraux et administratifs et autres frais |                 |                 |
|--|-----------------|-----------------|
| Exercices terminés les   | 31 juillet 2010 | 31 juillet 2009 |
| Coût des produits vendus <sup>2)</sup>                           | 1 156 657 \$    | 1 135 344 \$    |
| Frais de recherche et développement                              | 42 367 \$       | –               |
| Frais de vente, frais généraux et administratifs                 | 1 176 621 \$    | 1 208 265 \$    |
| Amortissement  | 131 161 \$      | 83 810 \$       |
| Radiation ou (gain) à la cession d'actifs                        | 25 194 \$       | (19 449 \$)     |
| Charges financières  | (409 616 \$)    | (207 426 \$)    |
| Total  | 2 122 384 \$    | 2 200 544 \$    |

2) Le coût des produits vendus fait exclusion des charges d'amortissement, pour les besoins de cette présentation.

## 5.6 Frais de recherche et développement

Par souci d'améliorer sa technologie, la Société a embauché, au troisième trimestre, de nouveaux spécialistes scientifiques qui travailleront à la gamme de produits portant sur les tests pour l'arthrite. Ces initiatives en matière de recherche et développement auront donc une incidence directe sur nos frais de recherche et développement qu'il faut s'attendre à voir augmenter à l'avenir. Les frais de recherche et développement de l'exercice terminé le 31 juillet 2010 ont totalisé 42 367 \$.

## 6. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

### 6.1 Aperçu

Le risque de liquidité de la société correspond au risque qu'elle soit incapable de satisfaire à ses engagements financiers à l'échéance. Les passifs financiers de la société comprennent les comptes débiteurs et charges à payer inscrits au bilan consolidé, lesquels doivent être remboursés dans les douze mois. La Société gère son risque de liquidité en maintenant des soldes de trésorerie suffisants pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations à l'échéance.

Le 31 juillet 2010 IBEX disposait de 3 033 556 \$ en espèces, quasi-espèces et titres négociables. Ceci représente une augmentation de 59 662 \$, soit 2 %, par rapport au trimestre précédent (2 973 894 \$) et de 773 212 \$, soit 34 %, par rapport à l'année dernière (2 260 344 \$).

Le 31 juillet 2010, la Société disposait d'un fonds de roulement de 3 278 875 \$, alors que celui-ci s'élevait à 2 881 146 \$ le 31 juillet 2009 et à 3 482 086 \$ le 30 avril 2010. En comparaison du trimestre précédent de l'exercice 2010, la baisse du fonds de roulement correspond à une baisse des actifs à court terme. Ceci découle principalement d'une baisse des comptes à recevoir en raison de ventes plus faibles, ainsi que de stocks diminués et de passifs plus élevés.

| En date du  | 31 juillet<br>2010  | 30 avril<br>2010 | 31 janvier<br>2010 | 31 octobre<br>2009 | 31 juillet<br>2009 |
|---|---------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| Espèces, quasi-<br>espèces et titres<br>négociables | <b>3 033 556 \$</b> | 2 973 894 \$     | 2 904 889 \$       | 2 661 569 \$       | 2 260 344 \$       |
| Fonds de roulement                                  | <b>3 278 875 \$</b> | 3 482 086 \$     | 3 424 635 \$       | 2 922 303 \$       | 2 881 146 \$       |

## 6.2 Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles d'IBEX (autres que celles portant sur les contrats d'emploi dont un exposé plus détaillé figure dans la procuration) se limitent à l'heure actuelle au paiement de contrats de location-exploitation. Le 31 juillet 2010, ceux-ci s'établissaient comme suit:

| (en milliers de<br>dollars)             | Total         | 2011          | 2012          | 2013          | 2014         |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| Contrats de location-<br>exploitation * | 466 \$        | 122 \$        | 122 \$        | 126 \$        | 96 \$        |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>466 \$</b> | <b>122 \$</b> | <b>122 \$</b> | <b>126 \$</b> | <b>96 \$</b> |

\* Le contrat actuel de location-exploitation (renouvelable) prend fin en avril 2014.

## 7. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

L'exercice 2011 s'annonce difficile pour les principaux clients américains d'IBEX, et par conséquent, pour IBEX également. En outre, il est prévu que le dollar canadien maintiendra sa force par rapport au dollar US, ce qui n'est pas à l'avantage de la société. C'est pourquoi nous ne nous attendons pas à un revenu positif à l'exercice 2011 mais plutôt à un retour à la rentabilité pour l'exercice 2012, à mesure que l'économie américaine s'améliore.

Malgré les perspectives difficiles auxquelles la Société fait face pour l'exercice 2011, nous continuerons d'investir dans l'avenir. IBEX élargira sa capacité de fabrication, et continuera aussi à mettre au point de nouveaux tests immunologiques améliorés dont l'introduction devrait se faire pendant l'année civile 2011, entraînant des bénéfices à l'exercice 2012.

### 7.1 Enzymes glyco-biologiques

Afin d'améliorer sa productivité, IBEX entend investir approximativement entre 350 000 \$ et 500 000 \$ en nouvel équipement de laboratoire et de production au cours de l'exercice 2011. Cet investissement comprend l'achat d'un nouveau lyophilisateur pour répondre à la croissance des ventes de dispositifs lyophilisés et, fait important, pour servir d'appui au lyophilisateur déjà en place.

## **7.2 Tests pour l'arthrite**

Au cours de l'exercice 2010, nous avons installé un nouveau laboratoire de mise au point des tests qui servira d'appui technique supplémentaire pour nos clients, mais qui servira aussi au développement de nouvelles versions de nos tests déjà existants, de même que pour l'ajout de nouveaux tests à l'éventail des tests que possède IBEX.

## **8. RISQUES ET INCERTITUDES**

### **8.1 Risques généraux**

Les produits d'IBEX sont vendus à des fabricants de dispositifs médicaux, à des sociétés pharmaceutiques aux fins de recherche préclinique, et à des organismes de recherche par contrat effectuant des recherches cliniques. Ainsi, IBEX dépend des efforts de marketing des fabricants de dispositifs médicaux, et aussi de la fréquence et de l'envergure des études précliniques et cliniques.

Les produits d'IBEX se vendent en dollars US. Par conséquent, la Société est grandement exposée aux fluctuations des devises.

### **8.2 Demande du marché**

Des changements au chapitre de la demande pourraient avoir une incidence sur les ventes des réactifs enzymatiques de la Société et de ses tests pour la recherche sur l'arthrite. Une baisse de la demande de ces produits pourrait avoir une incidence néfaste importante sur les résultats de la Société.

### **8.3 Approbations réglementaires**

La gamme actuelle des produits d'IBEX n'est assujettie à aucune approbation réglementaire. Toutefois, il est impossible de garantir que cette situation ne changera pas à une date ultérieure. Tout changement éventuel en ce sens pourrait entraîner une augmentation sensible des coûts d'exploitation d'IBEX.

### **8.4 Propriété intellectuelle**

IBEX attache une grande importance à la protection de sa propriété intellectuelle et possède un portefeuille de brevets et de demandes de brevets qu'elle entend faire valoir. Cependant, il se pourrait que des parties non autorisées enfreignent les brevets de la Société ou obtiennent des renseignements que celle-ci a brevetés; de plus, il est impossible de garantir que les demandes de brevets déposées par la Société seront approuvées ni que cette dernière réussira à défendre ses brevets existants s'il y avait violation de ceux-ci. En outre, il n'est pas certain que les brevets accordés ou qui pourraient être accordés à IBEX lui conféreront quelque avantage concurrentiel, ni que l'un ou l'autre de ces brevets ne sera pas contesté par de tierces parties, ni que les brevets que détiennent d'autres sociétés n'empêcheront pas la Société de lancer ses produits sur le marché, ni que de tierces parties ne pourront pas se soustraire aux brevets par d'autres moyens. Il est toujours possible que d'autres sociétés mettent au point, de manière indépendante, des produits possédant les mêmes caractéristiques que ceux d'IBEX.

## 8.5 Concurrence

La concurrence que peuvent constituer d'autres sociétés mettant au point de nouveaux agents de neutralisation de l'héparine ou des tests pour l'arthrite pourrait avoir une incidence négative sur les revenus anticipés par IBEX. Certaines des sociétés qui peuvent être considérées comme des concurrents d'IBEX possèdent des ressources financières et techniques largement supérieures à celles de la Société, de même que des capacités de recherche et de développement plus importantes, ainsi que des moyens plus imposants de mise en marché, de distribution et de production, et les ressources humaines assorties.

## 8.6 Financement

IBEX possède des ressources financières limitées et les occasions pour la Société de lever des capitaux supplémentaires, le cas échéant, demeurent limitées. Il est impossible de garantir que la Société réussira à maintenir ou améliorer un flux de trésorerie positif si le marché devait se modifier sensiblement.

## 8.7 Personnel essentiel

IBEX compte sur un personnel réduit composé d'employés essentiels possédant les connaissances et le savoir-faire nécessaires à la poursuite des opérations de la Société. Il est impossible de garantir que la Société réussira à retenir son personnel ou à remplacer facilement les employés qui pourraient partir.

## 8.9 Autres risques

### Risques de change

La Société exerce des activités à l'échelle internationale et ses ventes sont conclues en dollars américains. Une variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain pourrait avoir une incidence importante sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie consolidés de la Société. Afin de tirer parti du taux de change qui va en s'améliorant, la Société s'est entendue avec la Banque Royale du Canada afin de vendre des dollars américains pour les montants suivants :

| \$            | Date de règlement   | Taux de change |
|---------------|---------------------|----------------|
| 500 000 \$ US | Le 19 novembre 2010 | 1,10 \$ CAD    |
| 500 000 \$ US | Le 20 décembre 2010 | 1,07 \$ CAD    |
| 500 000 \$ US | Le 18 février 2011  | 1,10 \$ CAD    |
| 500 000 \$ US | Le 15 avril 2011    | 1,07 \$ CAD    |
| 500 000 \$ US | Le 19 mai 2011      | 1,10 \$ CAD    |
| 500 000 \$ US | Le 19 août 2011     | 1,10 \$ CAD    |
| 500 000 \$ US | Le 28 octobre 2011  | 1,05 \$ CAD    |
| 500 000 \$ US | Le 20 décembre 2011 | 1,07 \$ CAD    |
| 500 000 \$ US | Le 6 février 2012   | 1,05 \$ CAD    |
| 500 000 \$ US | Le 10 mai 2012      | 1,05 \$ CAD    |

Le 31 juillet 2010, le cours moyen du change à terme pour ces contrats était d'environ 1,04 \$ CAD et la valeur des contrats à terme était de 223 363 \$. En comparaison, leur valeur le 31 juillet 2009 était de 408 710 \$, enregistré comme profit à l'exercice 2009, et une compensation inscrite au poste des autres débiteurs.

L'exposition de la Société au risque de change découle principalement du produit des ventes libellées en dollars US. Les soldes monétaires libellés en devises étrangères aux 31 juillet 2010 et 31 juillet 2009 s'établissaient comme suit :

|                                       | <u>31 juillet 2010</u> |              | <u>31 juillet 2009</u> |              |
|---------------------------------------|------------------------|--------------|------------------------|--------------|
|                                       | <b>\$ CAD</b>          | <b>\$ US</b> | <b>\$ CAD</b>          | <b>\$ US</b> |
| Trésorerie et équivalents             | 240 848                | 234 288      | 604 263                | 560 756      |
| Comptes débiteurs                     | 162 124                | 157 735      | 551 109                | 511 728      |
| Comptes créditeurs et charges à payer | 13 586                 | 13 216       | 133 968                | 124 322      |

### **Risque de taux d'intérêt**

Les instruments financiers qui peuvent exposer la société à un risque de taux d'intérêt sont les titres négociables, lesquels se composent de certificats de placement garanti (« CPG ») maintenus auprès d'institutions financières ayant des notations élevées à taux d'intérêt variable et dont l'échéance, à la date d'achat, est de quatre mois ou plus. Par conséquent, la société considère que le risque lié au taux d'intérêt est négligeable. Une variation de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence importante sur le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 juillet 2010.

### **Risque de crédit**

Les instruments financiers qui peuvent exposer la société à un risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables et les comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de soldes bancaires maintenus auprès d'institutions financières ayant des notations élevées. Lorsque la société investit dans des titres négociables, ceux-ci doivent se composer de certificats de placement garantis et de fonds mutuels ayant des notations élevées. La Société a comme politique d'investir dans des placements à notations élevées dont l'échéance, à la date d'achat, est de quatre mois ou plus. Par conséquent, la Société estime que le risque de non-exécution relativement à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux titres négociables est minime.

La Société soumet régulièrement ses créanciers à une évaluation de crédit et constitue une provision pour créances douteuses lorsque les créances sont jugées irrécouvrables.

Le classement par échéance des créances au 31 juillet 2010 s'établissait comme suit :

|                               | <b>\$ CAD</b> | <b>%</b> |
|-------------------------------|---------------|----------|
| Exigibles                     | 109 747       | 66       |
| Échéant entre 0 et 30 jours   | 49 060        | 30       |
| Échéant entre 31 et 90 jours  | 6 870         | 4        |
| Échéant dans plus de 90 jours | —             | —        |
|                               | <hr/>         |          |
|                               | 169 677       | 100      |
|                               | <hr/>         |          |

L'exposition de la Société au risque de crédit relativement aux créances de clients constituant plus de 10 % du total du solde s'établit comme suit :

|          | <b>31 juillet 2010</b> | 31 juillet 2009 |
|----------|------------------------|-----------------|
|          | %                      | %               |
| Client 1 | 45                     | 32              |
| Client 2 | 27                     | 14              |
| Client 3 | —                      | 13              |

### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de la société correspond au risque qu'elle soit incapable de satisfaire à ses engagements financiers à l'échéance. Les passifs financiers de la société comprennent les comptes débiteurs et charges à payer inscrits au bilan consolidé, lesquels doivent être remboursés dans les douze mois. La Société gère son risque de liquidité en maintenant des soldes de trésorerie suffisants pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations à l'échéance, et elle considère que le risque de liquidité est minime.

### **Juste valeur des instruments financiers**

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers selon les taux d'intérêt courants, les valeurs marchandes connexes et le cours actuel d'instruments financiers assortis de modalités comparables. La valeur comptable des instruments financiers se rapproche de la juste valeur.

Certains instruments financiers de la société sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur a pour objet de déterminer à quels montants ces instruments financiers pourraient être échangés dans une opération courante entre des parties consentantes. Lorsque ces instruments financiers n'ont pas de marché de négociation, leur juste valeur est déterminée en fonction de critères préétablis qui visent à ce que l'évaluation soit la plus objective possible. La société classe ses instruments financiers selon la hiérarchie à trois niveaux suivante :

Niveau 1 — Évaluation fondée sur des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 — Techniques d'évaluation qui sont fondées principalement sur des données du marché observables;

Niveau 3 — Techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données du marché observables.

Le tableau suivant indique la ventilation de l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers entre les trois niveaux de la hiérarchie.

|   |                 |                 |                 | <b>2010</b>  |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|--------------|
|   | <b>Niveau 1</b> | <b>Niveau 2</b> | <b>Niveau 3</b> | <b>Total</b> |
|   | <b>\$</b>       | <b>\$</b>       | <b>\$</b>       | <b>\$</b>    |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 2 336 016       | —               | —               | 2 336 016    |
| Comptes débiteurs                       | —               | 223 363         | —               | 223 363      |

## **9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2010, la Société n'a conclu aucune opération avec des apparentés.

## **10. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants présentés de l'actif et du passif, les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et les montants présentés des produits et des charges pour la période en cause. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Nous avons repéré les situations suivantes qui, d'après nous, donnent lieu aux prises de décisions les plus subjectives de la part de la direction. En effet, ces situations exigent souvent de cette dernière qu'elle formule des hypothèses concernant l'incidence que peuvent avoir des questions qui sont incertaines par nature et qui peuvent changer ultérieurement.

### **10.1 Provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs**

La Société a inscrit une provision pour moins-value des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs visant principalement le report prospectif des pertes d'exploitation, des frais de recherche et de développement et des crédits d'impôt fédéraux pour la recherche et le développement. La Société a déterminé qu'il est plus probable qu'improbable, à l'heure actuelle, que ces montants reportés de manière prospective ne soient pas réalisés d'après les résultats historiques et les estimations du bénéfice imposable futur. La production d'un bénéfice imposable dans l'avenir ou la mise en place de stratégies de planification fiscale pourrait entraîner la réalisation de certains ou de tous les montants reportés prospectivement, ce qui aurait pour effet de modifier sensiblement le bénéfice net (perte nette) de la Société, du fait d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices futurs.

## **10.2 Rémunération à base d'actions**

Lorsque la Société attribue des options sur actions à certains de ses employés, administrateurs et dirigeants, la juste valeur en est établie au moyen du modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes. Afin d'appliquer ce modèle, la direction doit formuler des hypothèses au sujet de plusieurs variables, notamment la durée prévue des options, la volatilité du prix des actions de la Société sur une période pertinente, l'établissement d'un taux pertinent d'intérêt sans risque et une supposition quant à la politique de dividendes de la Société à l'avenir.

## **11. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES**

### **Informations à fournir sur les instruments financiers**

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié une modification au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », qui s'applique aux exercices terminés après le 30 septembre 2009. Cette modification exige de présenter dans les notes afférentes aux états financiers la ventilation des justes valeurs d'instruments financiers selon les trois niveaux suivants : 1) justes valeurs basées sur les cours de marché de l'instrument; 2) justes valeurs basées sur les cours de marché d'un instrument semblable ou justes valeurs basées sur des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables; 3) justes valeurs basées sur des techniques d'évaluation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables. Un rapprochement de soldes d'ouverture et de clôture est exigé pour le troisième niveau.

Cette norme, qui concerne seulement les informations à fournir, a été appliquée aux états financiers consolidés de la société au 31 juillet 2010, sans aucune incidence sur les résultats financiers de la société.

### **Stocks**

Le 1<sup>er</sup> août 2008, la Société a adopté le chapitre 3031 du Manuel de l'ICCA, « Stocks », qui fournit des directives sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris l'affectation des frais généraux fixes et des frais généraux variables; le chapitre restreint les formules à employer pour les coûts permis, et il accroît les exigences de communication de l'information financière de manière à en augmenter la transparence. L'adoption de cette norme n'a aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Les stocks sont constitués de travaux en cours et de produits finis, évalués à la moindre des valeurs suivantes : soit le coût, soit la valeur nette de réalisation déterminée d'après la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des stocks comprend les matériaux, la main-d'oeuvre directe et les frais généraux imputables. Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2010, la Société a comptabilisé des charges de 1 156 657 \$ \$ au poste du coût des produits vendus. (Exercice 2009: 1 135 344 \$).

|                            | <b>31 juillet<br/>2010</b> | 31 juillet<br>2009  |
|----------------------------|----------------------------|---------------------|
| <b>Stocks</b>              | <b>\$</b>                  | <b>\$</b>           |
| Trousses de diagnostic     | 14 419                     | 55 991              |
| Enzymes                    | 197 130                    | 189 475             |
| Travaux en cours - enzymes | 14 815                     | 76 456              |
| Total des stocks           | <hr/> 226 364              | <hr/> 321 922 <hr/> |

## **Normes générales de présentation des états financiers**

L'ICCA a modifié le chapitre 1400 du Manuel de l'ICCA, « Normes générales de présentation des états financiers », de telle sorte qu'il est maintenant exigé de la direction qu'elle fasse une évaluation de la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation dans l'établissement des états financiers. Lorsque, au moment de faire une telle évaluation, la direction a connaissance de l'existence d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, ces incertitudes doivent être déclarées. Ce chapitre n'a aucune incidence sur les états financiers de la Société.

## **Écarts d'acquisition et actifs incorporels**

En janvier 2007, le chapitre 3064 du Manuel de l'ICCA, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », a remplacé le chapitre 3062 du Manuel, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Coûts de recherche et développement ». Cette norme est en vigueur pour les états financiers annuels intérimaires se rapportant aux exercices commençant en janvier 2008 ou ultérieurement. La norme fournit des directives sur la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et l'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Cette norme n'a aucune incidence sur les états financiers de la Société.

## **12. CONVENTIONS COMPTABLES PUBLIÉES MAIS PAS ENCORE EN VIGUEUR**

### **12.1 Normes internationales d'information financière (« IFRS »)**

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les IFRS tels que publiés par le Conseil international des normes comptables, remplaceront les Principes comptables généralement reconnus du Canada pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, et ce, pour les exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou à une date ultérieure. Il en résulte que la Société sera tenue de se conformer à ces IFRS en ce qui concerne ses états financiers intérimaires et annuels visant l'exercice 2012 et l'information comparative de l'exercice 2011.

La Société est à déterminer quelles différences comptables auront une incidence sur son exploitation et quel impact quantitatif ces différences auront sur ses états financiers. La Société a

aussi adopté les mesures nécessaires afin de développer des processus devant cerner ces différences afin d'assurer la bonne présentation de ses états financiers dans les délais prescrits.

En cette période préparatoire au changement, la Société suit assidûment les normes publiées par l'IASB, étant donné que l'IASB prévoit achever plusieurs projets au cours des années civiles 2011 et 2012.

Sont élaborés ci-dessous les secteurs clés en matière de politiques comptables qui pourraient avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société. Le sommaire ci-dessous a pour but de souligner les secteurs que la société estime être les plus importants.

### **IFRS 1 - Première adoption des Normes internationales d'information financière**

L'adoption des IFRS exigera l'application des normes visant la « Première adoption des Normes internationales d'information financière » qui fournissent aux entités qui adoptent les IFRS pour la première fois un certain nombre d'exemptions facultatives, dans certains secteurs, quant aux exigences générales d'application rétrospective complète des IFRS. La plupart des ajustements requis lors de la transition aux IFRS seront effectués au poste d'ouverture des bénéfices non répartis en date du premier bilan comparatif.

La Société a repéré le paiement fondé sur des actions comme étant une exemption importante, et s'emploie à en évaluer l'impact.

### **IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions**

Les IFRS prescrivent que soit employée la méthode d'acquisition graduelle, ce qui requiert que chaque versement soit traité comme un octroi séparé doté de sa propre valeur séparée. Les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) accordent à une entité l'option d'employer soit la méthode d'acquisition graduelle, soit la méthode de l'amortissement linéaire qui emploie l'approche du compte unique et comptabilise les charges sur la période d'acquisition.

La Société est à évaluer l'emploi de la méthode d'acquisition graduelle et ne prévoit pas que cela entraînerait une incidence de grande importance.

### **IAS 12 - Impôts sur les bénéfices**

L'impôt différé a trait à l'impôt futur selon les PCGR du Canada. L'approche conceptuelle des IFRS et des PCGR du Canada est consistante en ce sens qu'elle prescrit la méthode du report d'impôts variable pour évaluer l'impact des différences temporaires découlant de différences entre l'assiette fiscale aux fins d'impôt et les valeurs comptables aux fins d'information financière. La Société est à analyser l'incidence de cette exigence. Elle s'attend à ce que les incidences potentielles soient liées à d'autres ajustements devant être effectués lors de la transition aux IFRS.

### **IAS 16 - Immobilisations**

Les IFRS prescrivent l'approche de l'amortissement par composante. Chacune des parties d'un immeuble, d'une usine et d'un équipement dont le coût est important par rapport au coût total de l'article sera amorti séparément au cours de sa durée de vie utile.

L'IAS 16 permet que les immobilisations soient évaluées soit d'après leur coût, soit d'après leur réévaluation.

La Société a terminé son examen des immobilisations. La vie utile de certaines immobilisations corporelles a été révisée et la Société a l'intention de continuer de se servir du modèle d'évaluation d'après leur coût après l'adoption des IFRS.

En ce qui a trait aux immobilisations et l'exigence de les amortir par composante, les systèmes actuels d'information comptable de la Société lui permettent, moyennant certaines modifications d'ordre mineur, d'enregistrer les composantes d'immobilisations individuelles. En ce sens, la Société n'aura pas à encourir des frais supplémentaires onéreux pour répondre à cette exigence. L'infrastructure actuelle de nos technologies d'information comptable pourra permettre l'amortissement par composante à l'exercice 2011.

### **IAS 32 et IAS 39 - Instruments financiers : Présentation et Comptabilisation et évaluation**

L'IAS 32 et l'IAS 39 déterminent les critères de comptabilisation et d'évaluation des actifs et des passifs, notamment les critères de classification. La Société ne prévoit aucune incidence importante lors de la transition aux IFRS.

### **IAS 36 - Dépréciation d'actifs**

D'après les IFRS, un actif est déprécié lorsque sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable. Bien que ce concept soit semblable d'après les PCGR du Canada, la définition et la manière de calculer le montant de la valeur recouvrable sont différents. Les IFRS définissent la valeur recouvrable comme étant la plus élevée des options suivantes, soit la juste valeur moins les frais de vente, soit la valeur d'utilité représentant la valeur actualisée des futurs flux de trésorerie. Les PCGR du Canada prescrivent une approche en deux étapes; la première consiste à déterminer la valeur comptable de l'actif par rapport à la valeur non actualisée des flux de trésorerie. À la deuxième étape, où la valeur comptable est supérieure à la valeur non actualisée des flux de trésorerie d'après la première étape, l'actif est déprécié à sa juste valeur, basé sur la valeur non actualisée des flux de trésorerie. L'IAS 36 prévoit cependant qu'une entité peut renverser la moins-value lorsque les conditions entraînant une dépréciation n'existent plus.

### **Repérage et résolution des exigences visant les technologies de l'information (TI) et les systèmes de collecte des données**

La Société a procédé à une analyse initiale de l'infrastructure de son système de collecte des données et a pu conclure qu'après la transition aux IFRS, aucun de ses processus résultant de divergences repérées précédemment ne nécessiterait de modifications de nature importante à ses TI. Il y a lieu de préciser, cependant, que si des modifications étaient apportées aux IFRS à l'avenir, il pourrait en résulter des complexités d'infrastructure en matière de TI que la Société n'avait pas prises en considération lors de l'élaboration du présent document.

### **Contrôle interne sur la présentation financière**

La Société est à évaluer l'impact que les divergences mentionnées ci-haut pourront avoir sur son contrôle interne et la structure de sa présentation financière. Elle effectuera des mises à jour

concernant cet élément crucial après avoir finalisé son évaluation. La Société a l'intention d'avoir mis en place, d'ici la fin de l'exercice se terminant le 31 juillet 2011, des contrôles qui répondent aux divergences mentionnées ci-haut.

### **Regroupements d'entreprises**

En janvier 2009, le chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA, « Regroupements d'entreprises », a remplacé le chapitre 1581 du même nom. Le chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3 (révisée) « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou à une date ultérieure. Une application anticipée est autorisée.

### **États financiers consolidés**

En janvier 2009, le chapitre 1601 du manuel de l'ICCA, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle » ont remplacé le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27 (révisée) « États financiers consolidés et individuels ». Ce chapitre s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice.

La Société est à évaluer l'incidence que l'adoption de ces nouvelles normes pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

## **13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE PRÉSENTATION**

Après avoir évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de présentation de la Société au 31 juillet 2010, le chef de la direction et le contrôleur, de concert avec la direction, ont conclu que ces contrôles et procédures étaient adéquats et efficaces, en ce sens qu'ils leur fournissent l'information importante sur la Société et ses filiales consolidées dont ils ont besoin.

## **14. CONTRÔLES INTERNES SUR LA PRÉSENTATION FINANCIÈRE**

Le chef de la direction et le contrôleur, de concert avec les autres membres de la direction, après avoir conçu des contrôles internes concernant la présentation financière de manière à être raisonnablement assurés de la fiabilité de celle-ci et de sa préparation en conformité avec les PCGR en vigueur le 31 juillet 2010, ont repéré certaines faiblesses aux procédures de contrôle interne de la Société concernant la présentation financière, soit :

- i) en raison du personnel restreint dont dispose la Société, il est impossible d'assurer l'entière ségrégation de tâches incompatibles;
- ii) en raison du personnel restreint, la Société ne dispose pas d'un nombre suffisant d'employés affectés aux finances et possédant toutes les connaissances

techniques nécessaires pour répondre à toutes les transactions comptables non courantes qui pourraient survenir.

La direction et le Conseil d'administration s'emploient à atténuer le risque que représentent ces faiblesses de la manière suivante :

- i) surveillance accrue et diligente de la part du PDG, du contrôleur et du Conseil d'administration pour assurer que soit minimisé le risque d'inexactitudes résultant de ces faiblesses;
- ii) au besoin, la Société aura recours à des consultants qualifiés qui prêteraient assistance comptable en rapport avec toute transaction complexe et non courante qui pourrait survenir.

## **15. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION**

### **15.1 Capital autorisé**

Le 27 octobre 2010, le capital-actions autorisé de la Société consistait en un nombre illimité :

- d'actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif, pouvant être émises en séries. La première série consistait en 150 000 actions convertibles en actions ordinaires à raison de 188,68 actions ordinaires à droit de vote pour chaque action privilégiée;
- d'actions privilégiées de deuxième rang, rachetables, convertibles, à dividende cumulatif, pouvant être émises en séries;
- d'actions privilégiées de troisième rang, pouvant être émises en séries;
- d'actions ordinaires à droit de vote.

### **15.2 Actions émises et en circulation**

Voici le détail des titres de participation émis et en circulation de la Société :

#### **15.2.1 Actions ordinaires**

Le 27 octobre 2010, 24 703 244 actions ordinaires de la Société étaient en circulation.

#### **15.2.2 Options sur actions**

Le 27 octobre 2010, un total de 1 478 385 options sur actions de la Société étaient en cours à des prix d'exercice se situant entre 0,06 \$ et 0,70 \$ et échéant entre décembre 2010 et décembre 2019. Le 27 octobre 2010, dans l'hypothèse d'une conversion, ces options sur actions donneraient lieu à l'émission de 1 478 385 actions ordinaires à un prix d'exercice global de 357 138 \$.

\* \* \* \* \*